

Sarlon marche complète

Forbo

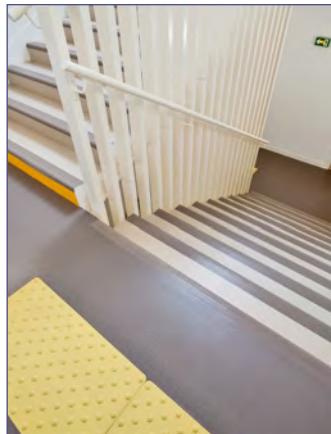
FLOORING SYSTEMS



U4 P3 E2 C2



DESCRIPTIF TYPE



Revêtement de sol PVC acoustique U4 P3 pour habillage de marches d'escalier en lés de 1,01 m

Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC acoustique conçu pour revêtir les escaliers intérieurs en continuité certifié QB UPEC.A+ : 17 dB en lés de 1,01 m de large de type Sarlon marche complète.

Selon la norme NF EN ISO 24343-1, son poinçonnement rémanent moyen sera de 0,08 mm.

Il favorisera l'accessibilité aux handicapés conformément à la réglementation.

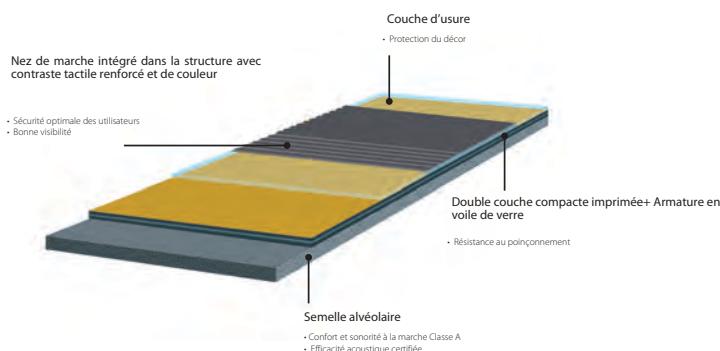
Le nez de marche spécialement étudié, intégré dans la structure du revêtement, sera d'une couleur différente permettant un contraste visible minimum de 30 % et assurant la sécurité des utilisateurs.

La première et dernière contremarche de chaque volée d'escalier seront de teinte différente des autres marches.

Il bénéficiera impérativement d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à 6 ans supplémentaires (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant⁽¹⁾).

Les chutes de pose peuvent être recyclées via notre programme de recyclage Forbo Tournesol.

MODE DE POSE & ENTRETIEN



Mode de pose :

Pose collée : Mise en œuvre et type de colle suivant préconisation du fabricant et supports. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.

E1 : joints vifs ou soudés à chaud sur support bois

E2 : joints vifs ou soudés à chaud sur support béton

E3 : joints soudés à chaud + remontée en plinthes ou étanchéité en rives. Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti humidité selon les prescriptions du DTU 53.2.

Notamment : Possibilité de mise en œuvre sur sous couche d'interposition de type SARLIBASE TE de FORBO suivant Avis Technique du fabricant. A prévoir : Eléments de finition (baies de seuil, joints de dilatation, plinthes, profilés de finitions en cas de remontées en plinthes...)

Entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles du fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- FDES conforme à la norme NF P01-010 (à fournir)
- Taux d'émission de TVOC < 130 µg/m³, classe A+
- Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH
- Matières premières garanties sans phthalate
- Composé de 50 % de matières provenant de ressources naturelles
- Recyclable à 100 %
- Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dénomination commerciale	Sarlon marche complète
Classement UPEC	U4 P3 E2 C2
Certificat QB UPEC A+	n°304-016.4
Efficacité acoustique au bruit de choc certifiée	ΔLw = 17dB
Epaisseur totale	3,35 mm
Couche d'usure	0,85 mm
Masse surfacique totale	3100 g/m²
Groupe d'abrasion	T
Poinçonnement rémanent	0,08 mm (exigence de la norme ≤ 0,20 mm)
Réaction au feu	Bfl-s1* - n° RA05-0555 (CSTB)
Classification selon NF EN 651 (ISO 11 638)	- 34 -

* Satisfait à la réglementation M3

(1)L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).